Mazeyrac, Lundi 15 Septembre 2014

Mme Prost Marianne
Mazeyrac
46700 FLORESSAS

05 65 22 71 78
06 88 54 74 11
prost.marianne@orange.fr

à Madame Christiane TAUBIRA
Ministre de la Justice et des Libertés
Garde des Sceaux -13 place Vendôme
75042 PARIS

Madame la Ministre de la Justice

J'ai l'honneur d'attirer présentement votre attention en raison de problèmes dentaires invalidants qui m'handicapent depuis plus de dix ans ; alors que la protection juridique pour laquelle je cotise (34 ans à la MAIF ! ...) apparaît contreproductive depuis 4 ans !...

En effet, après avoir été **mal opérée en 2005** pour la **pose de 6 implants dentaires** (dents du sourire)c, par un dentiste nantais qui a cessé d'exercer, j'ai été contrainte de déposer plainte mais n'ai reçu, trois ans plus tard, qu'une provision de 20 000 euros pour mes 30 000 investis ; provision entièrement dépensée depuis 2010 par *des prothèses toujours provisoires* de praticiens hésitants devant la gravité incroyable du désastre.

Bien que fût soulignée par **deux expertises judiciaires** la **totale responsabilité du praticien et que je ne devais subir aucun préjudice financier,** son assurance *depuis 4 ans* **multiplie les renvois devant les tribunaux***, de* ***Cahors*** *après* ***Nantes****, celui-ci allant jusqu'à me condamner financièrement et ... médicalement par l'obligation d'assigner les spécialistes ayant intervenu depuis l'échec initial. Mon stomatologue a pour cette raison, en Juillet 2011, interrompu le plan de traitement ...*

Seule pour élever mes deux enfants, j 'ai alors déménagé afin de rejoindre notre région d'origine le Lot ... Proche de Toulouse (où sont produits les implants TBR) et d'un compagnon auquel je dois ma résilience dans cette épreuve !!

C'est ainsi que j'ai dû, à 52 ans, abandonner la carrière d'enseignante qui me passionnait pour demander ma mise à la retraite en invalidité depuis Septembre 2012.

Par refus de provision, trois dents de plus ont disparu au maxillaire depuis 2010 ;
et il m'est impossible de m'exprimer ni de manger normalement, pas plus que de jouir d'une vie sociale sereine dans cet état bucco-dentaire très visiblement dégradé !!

C'est pourquoi à l'occasion de mon ***assignation le 18 Septembre 2014 à Nantes****, je souhaite que soit* ***alertée l'opinion publique*** *en dénonçant cette* ***situation insupportable*** *par une grève de la faim et la création d'un* ***comité de soutien*** *qui demande :*

- ***pour toutes et tous : le droit au respect de la dignité humaine !!*** *Personne en effet n'est à l'abri d'une défaillance thérapeutique, pas plus que d'un aléas judiciaire ou commercial !! ... Et* personne *en restant isolé ne peut espérer survivre à « la raison du plus fort » !*
- *Dans mon cas particulier : une* ***urgente réparation financière pour la finalisation d'un plan thérapeutique durable et les préjudices endurés de façon récurrente*** *obérant ma vie toute entière et définitivement !!*

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à mon courrier, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'assurance de mes sincères salutations infiniment respectueuses ! ...

MARIANNE PROST

Mazeyrac, Lundi 15 Septembre 2014

Mme Prost Marianne

Mazeyrac
46700 FLORESSAS
06 88 54 74 11 - 05 65 22 71 78
prost.marianne@orange.fr

à Madame Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires sociales et de la Santé
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Madame la Ministre de la Santé

J'ai l'honneur d'attirer présentement votre attention en raison de problèmes dentaires invalidants qui m'handicapent depuis plus de dix ans ; alors que la protection juridique pour laquelle je cotise (34 ans à la MAIF ! ...) apparaît contreproductive depuis 4 ans !...

En effet, après avoir été **mal opérée en 2005** pour la **pose de 6 implants dentaires** (dents du sourire) *et la réfection totale de ma denture* par un dentiste nantais qui a cessé d'exercer, j'ai été contrainte de déposer plainte mais n'ai reçu, *trois ans plus tard*, qu'une provision de 20 000 euros pour mes 30 000 investis ; provision entièrement dépensée depuis 2010 par *des prothèses toujours provisoires* de praticiens hésitants devant la gravité d 'un désastre jamais vu ! ...

Bien que fût soulignée, par **deux expertises judiciaires**, l' **entière *et consciente responsabilité du praticien*** et que « *je ne devais subir aucun préjudice financier* »**, son assurance *depuis 4 ans* multiplie les renvois devant les tribunaux***, de **Cahors** après **Nantes**, celui-ci allant jusqu'à **me condamner** financièrement et ... **médicalement par absence de provision,** et l'obligation d'assigner les spécialistes ayant intervenu depuis l'échec initial. Mon stomatologue, en Juillet 2011, a pour cette raison, interrompu mon plan de traitement ...*

Seule pour élever mes deux enfants, j' ai alors déménagé afin de rejoindre notre région d'origine le Lot ... Proche de Toulouse (où sont produits mes implants TBR) et d'un compagnon auquel je dois ma résilience dans cette épreuve !!

Ainsi ai-je j'ai dû, à 52 ans, abandonner la carrière d'enseignante qui me passionnait en demandant ma mise à la retraite pour invalidité, depuis Septembre 2012.

Par refus de provision, trois dents de plus sont perdues au maxillaire depuis 2010 ; et je ne peux absolument plus m'exprimer ni manger normalement, pas plus que jouir d'une vie sociale sereine dans cet état bucco-dentaire très visiblement dégradé !!

*C'est pourquoi à l'occasion de mon **assignation le 18 Septembre 2014 à Nantes** (référé déposé à Cahors début Avril 2014) je souhaite que **soit alertée l'opinion publique** en **dénonçant cette situation insupportable** par une grève de la faim et la création d'un **comité de soutien** qui demande :*

- ***Pour toutes et tous : le droit au respect de la dignité humaine !!** Personne en effet n'est à l'abri d'une défaillance thérapeutique, pas plus que d'un aléas judiciaire ou commercial !! ... Et personne en restant isolé ne peut espérer survivre à « la raison du plus fort» ! ...*
- *Dans mon cas particulier : une **urgente réparation financière** pour la **finalisation d'un plan thérapeutique durable** et les **préjudices endurés de façon récurrente** obérant ma vie toute entière et définitivement !!*

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à mon courrier, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'assurance de mes sincères salutations infiniment respectueuses ...

MARIANNE PROST